Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique

Université de Sousse

Institut Supérieur d'Informatique et des Technologies de Communication

Sousse



6	علمي	حث ال	و الب	لعالي	التعليم ا	وزارة
			وسة	معة سر	چا	
4	جيانا	تكنونو	بةوا	لإعلام	العالي لـ	المعهد
			ل	الاتصا		
			ä	سوس		

DECISION

- Vu la loi n°2008-19 du 25 février 2008, relative à l'enseignement supérieur et notamment son article 3,
- Vu le décret n°92-1932 du 02 Novembre 1992, fixant l'autorité compétente pour signer les diplômes scientifiques nationaux,
- Vu le Décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD",
- Vu le Procès-verbal de la commission du Master Recherche en *Intelligence Artificielle et Analyse des Données* datant le: 13/12/2024

Il a été décidé :

L'autorisation de la soutenance **d'ABDELHAMID KAMEL** en vue de l'obtention du Mastère de Recherche en Intelligence Artificielle et Analyse des Données.

Titre. Détéction des fausses informations basées sur la BlockChain et la preuve de réparation Jury :

* Président : Pr. OUAJDI KORBAA

* Rapporteur: Dr. MOHAMED AMINE BEN AMAR

* Encadreur Dr. KHALED JOUINI

Date de soutenance : le Jeudi 23/01/2025 à 11H

Hammam Sousse, le

PATISIN HOSPORT

Tél/Fax : 216 73 364 410/411 : الهاتف الفاكس : Site : http://www.infcom.rnu.tn

طريق رئيسي رقم حمام سوس 1011 Hammam Sousse - طريق رئيسي رقم حمام سوس Email: administration@infcom.rnu.tn